

Appel à Projets 2016-2017 de l'Action Thématique Transversale « Synthetic Biology Bordeaux (SB2) »

L'Action Thématique Transversale SB2 lance un deuxième appel à projets visant à stimuler et soutenir des projets de recherche collaboratifs s'inscrivant au moins dans l'un des trois axes suivants :

- Génomes, cellules et organismes minimaux, ingénierie génomique
- Biodiversité et ingénierie métabolique
- Biomimétisme, systèmes orthogonaux, bionanosciences pour la biologie de synthèse

Voir le site <http://sb2.labri.fr> pour plus de détails sur ces axes.

Nature des projets :

Cet appel à projets s'adresse à des projets émergents pluridisciplinaires. Le soutien pourra être apporté :

- pour deux projets au maximum
- pour une durée de 12 mois + 12 mois conditionnels (voir ci-après)
- pour un montant par projet de 30 k€ maximum

L'année 2016 sera dotée de 20 k€ par projet. A l'issue de cette première année (octobre 2016), un court rapport d'activité sera demandé. Sur cette base, et à condition que le financement de l'ATT SB2 soit reconduit pour l'année 2017, un financement supplémentaire de 10 k€ par projet sera attribué pour l'année 2017.

Critères de recevabilité des projets :

1. Le porteur doit appartenir à une équipe membre de l'ATT SB2 (<http://sb2.labri.fr/index.php?page=teams>)
2. Le projet doit associer au moins deux équipes appartenant à des Unités différentes et préférentiellement à deux départements différents
3. Le projet doit être pluridisciplinaire et « émergent »
4. Les projets associant des équipes n'appartenant pas à l'Université de Bordeaux sont éligibles mais ces équipes ne pourront être financées.
5. Le projet, en français ou en anglais, doit être soumis conformément au format indiqué plus bas et être complet

Dossiers et expertise :

Le projet, rédigé sur papier libre (police Times 11, interligne 1,5), comprendra :

- en première page : acronyme, titre, nom et laboratoire du porteur, nom du laboratoire associé
- un résumé de 10 à 20 lignes justifiant la pertinence du projet par rapport aux trois axes SB2
- les équipes et personnels impliqués
- le projet lui-même (5 pages maximum)
- une description succincte de l'utilisation des fonds pour l'année 2016 (20 k€) et l'année 2017 (10k€) « conditionnelle » (les salaires sont exclus, hormis les gratifications de stages)
- 3 publications significatives pour chaque équipe
- des suggestions de noms d'experts ainsi que l'indication justifiée d'expert non souhaité

Chaque projet sera évalué par au moins deux experts qui apprécieront :

- La qualité scientifique et technique du projet
- L'originalité de la proposition
- La qualité du consortium réuni pour le projet
- La pertinence de la mobilisation des ressources au regard des objectifs du projet

Calendrier de l'appel d'offres

Les projets doivent être transmis avant 18h le mercredi 9 décembre 2015 par courrier électronique à sb2-projets@diff.u-bordeaux.fr.

Les lauréats seront informés **début février 2016** par courrier électronique. Les fonds accordés seront immédiatement disponibles et devront être **engagés avant la clôture de l'exercice 2016**.